

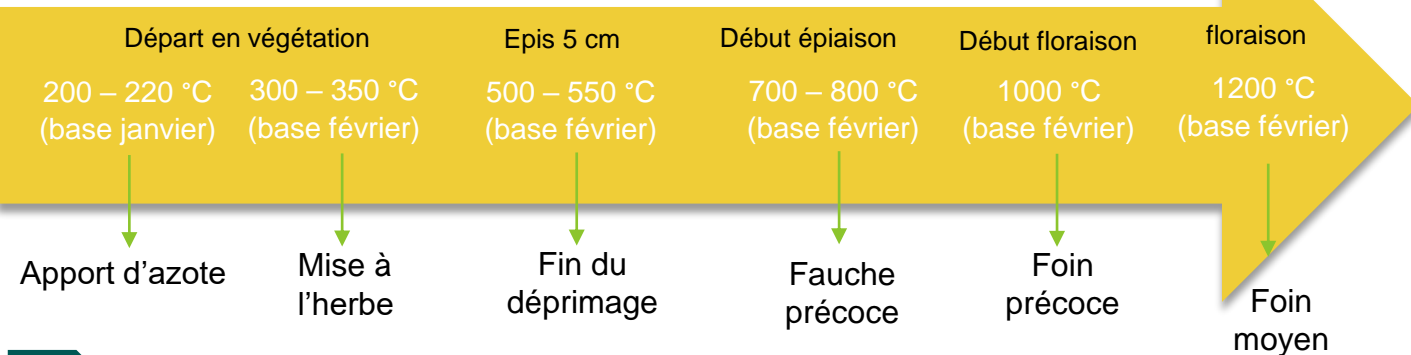
POINT FOURRAGES

Conseil collectif à destination des éleveurs de la Nièvre

19/02/2020

N°5

Calendrier fourrager



Agro – Météo

Station météo	Altitude (m)	Cumul pluvio depuis le 1er janvier (mm)	Degrés cumulés depuis le 1 ^{er} janvier	Degrés cumulés depuis le 1 ^{er} février
Avrée	302	82	300	134
Chateau-Chinon	598	165	261	134
Clamecy	215	81	312	144
Dun les Places	598	167	252	115
Lormes	485	138	285	128
Nevers	175	84	324	145
Prémery	260	118	310	143

Données météo au 16 février 2020 (Source : Météo France)

2020 année précoce

La deuxième semaine de février a permis de cumuler autour 50 à 60°C supplémentaires dans la plupart des secteurs. La précocité de l'année s'accroît. Les prairies reverdissent, signe de l'absorption par la végétation des nutriments issus de la décomposition des matières organiques par les microbes présents dans les sols.



Prairies

Terminer les apports d'azote sur fauche précoce

Pour valoriser au mieux l'azote et maximiser le rendement, les apports d'azote sur les parcelles en fauche précoce doivent être réalisés entre 200°C base 1^{er} janvier et 200°C cumulés base 1^{er} février → ne tardez pas à les réaliser (si les conditions de portance sont suffisantes).

L'azote apporté tôt permet de gagner en précocité tout en maintenant le rendement et en améliorant la valeur alimentaire.

Pour les prairies permanentes destinées à être récoltées sous forme de foin (1200°C cumulés), les apports d'azote peuvent attendre le mois de mars.



Ovins - Bovins

Anticiper une mise à l'herbe qui s'annonce précoce

Avec des sommes de températures fortement en avance pour la saison, la mise à l'herbe des animaux s'annonce précoce.

Celle-ci peut s'envisager dès 200/250 °C cumulés base 1^{er} février pour les ovins et dès 350°C cumulés pour les bovins. En l'absence de froid dans les semaines à venir, les 350°C pourraient être atteints avant la mi-mars dans une grande partie du département. Bien que cela puisse paraître loin, anticipez afin d'être prêts le jour J. Quelques jours de pâturage supplémentaires économisent des quantités de matière sèche de fourrage qui peuvent s'avérer précieuses plus tard en saison



Envie de mettre en place le pâturage tournant sur votre exploitation ?
→ inscrivez-vous à la formation « je me lance dans le pâturage tournant » le 12 mars 2020. Renseignements et inscriptions auprès de Charles Duvignaud (06.33.27.02.60) ou Christophe Dagouneau (06.33.63.91.32).

Vos interlocuteurs



Les conseillers élevage

03 86 93 40 60

elevage@nievre.chambagri.fr

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Ministère
de l'Agriculture, de la Pêche
et de la Forêt

Avec la contribution financière
du conseil d'agriculture agricole
«développement agricole et rural»

Avec le soutien financier